

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

<b>Fiche de prise de décision : INF-GEN-2015-069</b>
<b>Direction des infrastructures</b>
<b>Service du génie</b>
<b>Objet :</b> Travaux de réhabilitation structurale de conduites d'aqueduc - Modification de la résolution CE-2015-04-23 concernant le montant à financer; - Attribution du contrat; - Décret des travaux
<b>Date :</b> 9 juin 2015

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)****RES-09817 : Réhabilitation structurale de conduites d'aqueduc**

Le comité exécutif, lors de la séance du 7 avril 2015, autorisait par la résolution CE-2015-04-23 la Direction de l'approvisionnement à demander des soumissions pour les travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et autorisait le financement de cette dépense au montant maximal de 550 000 \$ à même le règlement d'emprunt RV-2013-12-31.

Suite à cette résolution, et une fois les plans et devis complétés, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public pour la réalisation de ces travaux. Au cours du processus d'appel d'offres, un addenda a été émis pour le remplacement d'un des tronçons de conduite. Pour de raisons techniques, le tronçon de la rue St-Omer a été remplacé par celui de la rue Des Orchidées. En raison de ces changements, la longueur total des travaux de réhabilitation est passée de 912 m à 1084 m et le montant de l'estimation est alors passé de 501 600 \$ à 596 200 \$ avant taxes.

Après analyse des soumissions déposées, il est recommandé d'attribuer le contrat selon le rapport d'ouverture des soumissions # 2015-50-50 joint à l'annexe 1 de la présente fiche de prise de décision et préparé par la Direction de l'approvisionnement à la compagnie *Aquarehab (Canada) inc.*, aux prix de 593 487 \$ plus taxes, le tout conformément à la soumission déposée et au devis.

Selon le rapport de soumission # 2015-50-50, trois entreprises ont déposé des soumissions et les prix varient de 593 487 \$ (plus bas soumissionnaire) à 744 155 \$ (plus haut soumissionnaire), plus taxes.

Tel que mentionné précédemment, le Service du génie avait évalué le coût des travaux à 596 200 \$ sans les taxes.

Finalement, compte tenu de la modification des quantités au contrat et selon l'ouverture des soumissions, nous demandons de modifier la résolution CE-2015-04-23 concernant le montant à financer.

Il est aussi nécessaire de décréter les travaux.

**Ajustement du montant des travaux**

Tel que décrit plus haut, le montant des travaux à financer devra être modifié étant donné que la longueur des travaux à augmentée

Nous souhaitons donc faire autoriser cet ajustement.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)**

N/A

**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

- Début des travaux : semaine du 22 juin 2015;
- Fin des travaux : fin juillet 2016.

**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)**

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
Montant de la soumission				593 487 \$
Imprévus reliés au projet (10%)				59 349 \$
Sous-Total				652 836 \$
Taxes nettes (4,9875%)				32 560,20 \$
Montant à financer taxes nettes incluses				685 396,20 \$
Montant arrondi à financer				685 500 \$
Montant déjà financé (CE-2015-04-84)				(550 000\$)
<b>Surplus à financer</b>				<b>135 500 \$</b>

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

**Commentaires**

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-2013-12-31, résolution CE-2015-04-23 solde disponible : 550 000\$
- Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**135 500\$, taxes nettes incluses**

**Règlement d'emprunt RV-2013-12-31** Dans le but d'effectuer des dépenses pour l'exécution de travaux permanents d'aménagement de parcs et de berges, d'aqueduc, d'égout, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rue, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière et pour l'acquisition de gré à gré ou par expropriation d'immeubles ou de servitudes requis pour l'exécution de ces travaux, incluant les frais relatifs à la réalisation de ces travaux et acquisitions.

**Commentaires**

L'autorisation de financer cette dépense par ce règlement doit être donnée par le comité exécutif.  
Montant disponible présentement à même ce règlement d'emprunt.

Numéro projet PTI : RES09817      Montants      2015      2016      2017  
 754 000 \$      754 00 \$      756 000\$

PTI 2015-2016-2017 - SELON LA PLANIFICATION DU FINANCEMENT PRÉSENTÉE							
		Prévision des investissements en milliers de \$					
No_Projet	Titre du projet	2015	2016	2017	Financement emprunt 2015	Financement Ville Autre 2015	Subvention 2015
res-09817	Réhabilitation structurale de conduites d'aqueduc	754	754	756			754

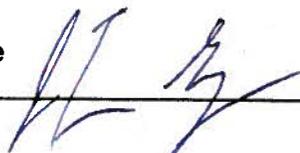
Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Taxe d'assise pour un montant estimé de 585 000 \$.

Signature du responsable  
d'activité budgétaire



Date : 2015, 06, 09

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Tel qu'indiqué à la section «Échéancier de réalisation», le début des travaux est prévu vers 22 juin 2015. Il est donc nécessaire que cette fiche de prise de décision soit traitée lors des prochaines séances du comité exécutif et du conseil de la Ville afin de pouvoir attribuer le contrat.

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Louise Corriveau, Conseillère en finances	9/06/2015	Validation – Volet financement

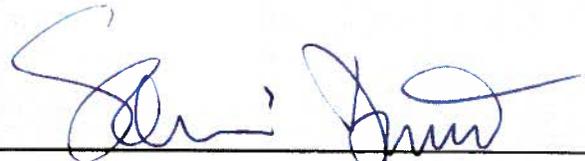
**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif

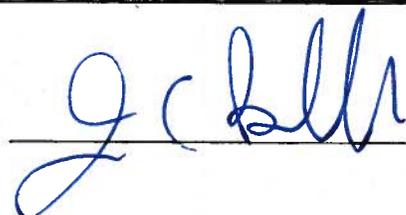
- De modifier la résolution CE-2015-04-23 en remplaçant, au dernier alinéa, le montant de 550 000 \$ par le montant de 685 500 \$;
- De recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour les travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc selon la recommandation de la Direction de l'approvisionnement numéro 2015-50-50, et joint à l'annexe 1 de la présente fiche de prise de décision;
- De recommander au conseil de la Ville de décréter les travaux de réhabilitation structurale de conduites d'aqueduc.

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES**

Liste des pièces jointes : Annexe 1 : Rapport d'ouverture des soumissions # 2015-50-50

<b>Préparé par :</b> <u>Jean-François Gagnon,</u> ing.	<b>Titre d'emploi :</b> <u>Conseiller en planification et gestion</u> des <u>infrastructures</u>			
<b>Recommandé par :</b>				
<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td></tr></table>				
Dany Lachance, ing. Coordonnateur	Louis Audet, ing. Chef de service			
<b>Commentaires :</b>				
<b>Signature de la Direction :</b> 	<b>Date :</b> 10, 06, 2015			

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

**Signature de la Direction générale :**  **Date :** 10/06/2015



## Direction de l'approvisionnement

### RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT Appel d'offres : 2015-50-50

<b>Direction requérante : Infrastructures</b>	<b>Objet : Réhabilitation de conduites d'aqueduc sans tranchée</b>
<b>Personne ressource : M. Jean-François Gagnon</b>	<b>Appel d'offres : 2015-50-50</b>
	<b>Approvisionneur : Mme Danielle Bergeron</b>

#### ÉTAT DE LA SITUATION :

À la suite d'une requête de M. Jean-François Gagnon de la Direction des infrastructures, nous demandant de procéder à un appel d'offres public dans le cadre du projet « Réhabilitation de conduites d'aqueduc sans tranchée », nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple et sur SEAO le 1<sup>er</sup> mai 2015, date de l'appel d'offres. Les six (6) entreprises suivantes se sont procuré les documents :

- Aquarehab (Canada) inc., 2145, rue Michelin, Laval (Québec) H7L 5B8
- T.G.C. inc., 1304, rue des Sables, Sherbrooke (Québec) J1J 1B4
- Les Entreprises Gevilco inc., 20386, boulevard Henri-Bourassa, Québec (Québec) G2M 1L1
- National Vacuum Services égout-aqueduc inc., 18160, rue J.A. Bombardier, suite 200, Mirabel (Québec) J7J 0H5
- Réhabilitation Du O inc., 5270, boulevard Cléroux, Laval (Québec) H7T 2E8
- Sanexen Services Environnementaux inc., 9935, avenue de Catania, bureau 200, Brossard (Québec) J4Z 3V4

#### COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Mme Danielle Bergeron a fait l'ouverture de trois (3) soumissions le 25 mai 2015, à 14 h, en présence de Mmes Josée Pouliot, Pauline Demeule et quelques représentants de compagnies.

Les soumissions se lisaient comme suit (prix avant la TPS et la TVQ) :

- **Aquarehab (Canada) inc. :** **593 487,00 \$**
- **Réhabilitation Du O inc. :** **605 000,00 \$**
- **Sanexen Services Environnementaux inc. :** **744 155,00 \$**



## Direction de l'approvisionnement

### RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT Appel d'offres : 2015-50-50

#### CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la soumission de la compagnie « Aquarehab (Canada) inc. » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu que ce contrat est à prix unitaires et forfaitaires ;

Attendu l'estimation de la Ville établie au montant de 596 200,00 \$ avant TPS et TVQ ;

Attendu qu'en date du 5 juin 2015, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que cette dépense doit être autorisée par le Conseil de Ville.

#### RECOMMANDATION :

À la suite de l'étude des soumissions, nous recommandons l'attribution du contrat, dans le cadre du projet « Réhabilitation de conduites d'aqueduc sans tranchée », à la compagnie Aquarehab (Canada) inc., 2145, rue Michelin, Laval (Québec) H7L 5B8, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 593 487,00 \$ avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission en date du 1<sup>e</sup> juin 2015, à l'addenda 2 en date du 25 mai 2015, à l'addenda 1 en date du 20 mai 2015 et au devis en date du 1<sup>e</sup> mai 2015.

Préparé par :	M. Vincent Garon	
Titre d'emploi :	Coordonnateur Direction de l'approvisionnement	Date : Le 10 juin 2015
Approuvé par :	Vincent Vu	-----
Titre d'emploi :	Directeur de l'approvisionnement	Date : Le 10 juin 2015